

**L'EXPRESS**

# Comment sauver la langue bretonne

S P É C I A L



● Dossier réalisé par Boris Thiolay.  
Reportage photo : Dominique Leroux pour L'Express

© 1998 L'Express

# Claude Hagège

## “Ne méprisons pas les langues régionales”

Le professeur au Collège de France prône une diversité linguistique menacée dans notre pays. Et dans le monde.

**D**'où viennent les langues régionales ?

Elles ont, en France, des origines diverses. Le léonnais, le vannetais, le finistérien sont des formes du breton, langue celtique. On trouve aussi nombre de langues romanes, dont la langue d'oïl (devenue le français), qui était parlée au nord, et la langue d'oc, au sud. Parmi ces dérivés du latin, on compte l'occitan, avec, en Aquitaine, le gascon (dont sa variante béarnaise), et, plus à l'est, sa variante rhodanienne et provençale, mais aussi le catalan, le franco-provençal, le corse. Plus haut, le flamand, l'alsacien, le lorrain, le francique mosellan sont d'origine germanique. La plupart de ces langues sont moribondes, à commencer par le francique mosellan, parlé aussi au Luxembourg, qui était sans doute la langue des premiers rois de France, celle que parlait Clovis.

**Et le basque ?**

Le basque, qui remonte au minimum à cinq mille ans, est un mystère. C'est la plus ancienne langue d'Europe encore vivante et la seule en France qui ne soit pas d'origine indo-européenne. Le français présentait-il des qualités particulières pour s'être imposé sur le plan national ?

Absolument pas. Pour peu que la monarchie se fût installée à Toulouse

ou à Bordeaux, au lieu de Paris, nous parlerions en ce moment en occitan, qui serait devenu la langue officielle de ce pays. Le français était au départ un dialecte comme les autres. Il est plus riche en terminologies savantes du fait de sa position historique dominante, mais les langues régionales possèdent une richesse de vocabulaire au moins comparable, sinon parfois supérieure, à celle du français, et leur syntaxe est souvent plus riche. Ainsi, en occitan, l'imparfait du subjonctif continue d'exister, quand il a quasi disparu en français. En poitevin subsiste le genre neutre, en plus du féminin et du masculin. Le problème vient de ce que le mot « dialecte » a une connotation péjorative. Pourtant, tout instrument de communication est une langue.

**On pense, à tort ou à raison, que le français est la langue du savoir...**

Les gens méprisent souvent – et à tort – le breton, le basque, l'occitan, parce qu'ils ont acquis les vocabulaires techniques et la néologie liés à la modernité en français. Et même si, en breton ou en basque, il existe des mots pour dire banque ou bombe atomique, les locuteurs ne s'en servent pas, car la langue savante dans laquelle ils ont appris ces termes est le français.

**Quand le français est-il devenu la langue officielle unique du royaume ?**

### Les langues de France



François 1<sup>er</sup> l'a imposé dans les actes juridiques avec sa fameuse ordonnance de Villers-Cotterêts, en 1539. Théoriquement, le monarque s'en prenait au latin, mais, dans les faits, il souhaitait surtout combattre l'usage des langues régionales afin de consolider l'unité du royaume. Louis XIV renforcera d'ailleurs ces mesures. Ensuite, sous la Révolution, la Convention montagnarde vote une loi aux termes de laquelle toute personne faisant usage d'une langue autre que le français s'expose à de graves mesures de rétorsion. Sans parler de l'abbé Grégoire, qui, au retour d'une tournée en province, explique que « les

ennemis de la République parlent breton, les défenseurs de la monarchie et de l'autel parlent basque, ceux qui ont juré la perte de la Révolution parlent occitan ». Bref, user d'une langue régionale, à l'époque, équivaut presque à comploter contre la République.

**Certains le pensent encore aujourd'hui...**

Le mépris actuel des langues régionales est directement issu de cela, car elles restent dans les esprits des symboles de résistance à l'Etat. Elles ont été les victimes désignées de la nécessaire unification du pays. Car légiférer en matière de langue est bien évidemment un acte politique, on l'a vu en Espagne au moment de la Reconquista, lorsque Isabelle la Catholique a imposé le castillan. En Italie et en Allemagne, l'unification linguistique a précédé l'unification politique et cela explique en partie pourquoi, dans ces deux pays, les langues régionales ont été moins persécutées.

**Sont-elles toujours menacées ?**

Non. L'école publique, en particulier sous la III<sup>e</sup> République, les a tant combattues que les classes dirigeantes provinciales envoyaient d'elles-mêmes leurs enfants à l'école française pour se ranger du côté du pouvoir. Les pauvres avaient beau avoir le nombre pour eux, leur manquait la force, la puissance pour résister. Aujourd'hui, l'unité linguistique est assurée et la lutte contre les langues régionales n'a plus de justification.

**Pourquoi la France ne ratifie-t-elle pas la Charte européenne pour la défense des langues régionales et minoritaires ?**

Le gouvernement Jospin avait décidé de la signer, mais le Conseil

constitutionnel l'en a empêché en vertu de l'article 2 de la Constitution, qui stipule que « Le français est la langue de la République ».

**Pourquoi alors ne pas modifier cet article ?**

La tradition centralisatrice est une très vieille donnée du pouvoir et des mentalités de ce pays. L'idée que la France s'est construite – ce qui n'est pas sans être vrai – autour de la langue

le plus naturellement du monde des choses aussi courantes que « Je t'aime » ou « Passe-moi le sel ». Or on en est loin, car seule une minorité se bat aujourd'hui pour sa langue locale, sans parler de ceux qui y sont hostiles. Pour être franc, la situation est alarmante.

**Quels remèdes préconisez-vous ?**

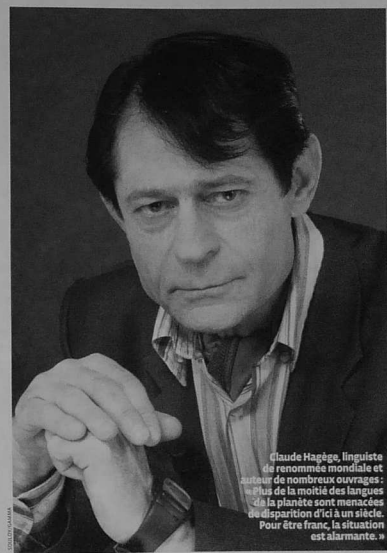
Si nous voulons défendre la francophonie dans le monde et être crédibles, cela suppose d'abord que la France montre qu'elle respecte chez elle sa propre diversité linguistique. Ratifier la charte, en expliquant aux parlementaires qu'elle est très souple et donc peu dangereuse, irait dans le bon sens. Certes, depuis quelques années, l'Etat a accompli des efforts, mais largement insuffisants. Les langues régionales sont dans un tel état de précarité que, pour leur permettre d'échapper à l'extinction totale qui les menace, il faudrait un investissement énorme et accepter de prendre des risques, comme l'ont fait les Espagnols en donnant une grande autonomie aux Basques et aux Catalans.

**D'autres mesures ?**

Il faut répondre positivement, et à une toute autre échelle qu'aujourd'hui, aux familles qui demandent l'enseignement d'une langue régionale, car l'école est

à la base de tout. Cela demande un véritable changement dans les mentalités. Il faudrait aussi, toujours à travers l'enseignement, donner conscience à chacun de ce que représentent, dans l'histoire de la France, les langues régionales et les cultures qui s'y associent. Hélas, dans la campagne présidentielle, ces thèmes n'ont pas été exactement omniprésents.

**Propos recueillis par Michel Feltin et Olivier Le Naïre**



Claude Hagège, linguiste de renommée mondiale et auteur de nombreux ouvrages : « Plus de la moitié des langues de la planète sont menacées de disparition d'ici à un siècle. Pour être franc, la situation est alarmante. »

# Le breton à voix haute

De son ancrage dans l'ouest de la péninsule, dès le <sup>ve</sup> siècle, à nos jours, l'une des dernières langues celtiques a connu bien des pérégrinations. Honni sous la III<sup>e</sup> République, le *brezhoneg* retrouve peu à peu ses droits. Et ses locuteurs, leur fierté.

Quand j'étais gamin, parler breton, ça faisait "plouc"... Maintenant, il y en a qui trouvent ça chic ! Casquette vissée sur la tête, cigarette roulée au bec, Francis, 76 ans, paysan finistérien roué, résume bien les tribulations de sa langue maternelle, qu'il n'utilise qu'avec les amis de son âge.

En moins d'un siècle, la langue bretonne a connu plus de bouleversements que depuis ses origines. Majoritaire avant 1914, elle fut pourchassée par les instituteurs de la III<sup>e</sup> République. Délaissée, à partir des années 1950, par une génération gagnée par la honte d'elle-même, elle est devenue, depuis un quinzaine d'années, l'un des symboles du renouveau de l'identité culturelle régionale. L'écrivain Pierre-Jakez Hélias avait prédit la disparition des derniers bretonnants au détour de l'an 2000. Il n'en est rien.

Si près de 15 000 locuteurs âgés s'éteignent chaque année, la langue regagne par ailleurs du terrain à l'école (voir page IX), s'affiche sur les panneaux de signalisa-

tion, au fronton des bâtiments administratifs et dans les médias. Parlé par moins de 250 000 personnes – c'est-à-dire environ 16 % de la population de basse Bretagne

– le *brezhoneg* suscite pourtant une énorme sympathie : 92 % des habitants de la région s'y disent attachés. « Les Bretons ont du respect pour cette langue, mais un



Ronan Calvez, professeur au Centre de recherches bretonnes et celtiques de l'université de Brest.



Du bateau au distributeur de billets, en passant par les conserves : le breton s'affiche dans tous les domaines de la vie publique.

peu comme pour une vieille dame », regrette Jean-Pierre Thomlin, vice-président du conseil régional (PS) chargé de la politique linguistique (voir page VII). « Elle doit rester une langue d'usage dans la société, pas un vestige, plaide Patrick Malrieu, président du Conseil culturel de Bretagne, qui fédère une cinquantaine d'associations régionales. Nous rencontrons encore trop de blocages étatiques, alors qu'il y a urgence. »

Le breton se conjugue souvent sur le mode affectif. Joaillier à Brest, Alain Le Moigne, 58 ans, se souvient qu'il « voyait [sa grand-mère] revivre dès qu'elle parlait à nouveau sa langue dans les fêtes de famille, à Carhaix ». Alain, lui, n'a pas eu l'occasion de l'apprendre : « C'est le seul grand regret de ma vie. » Responsable de la communication de Dastum, une association qui collecte la mémoire orale de Bretagne, Anna Jaouen, 30 ans, a commencé par suivre des cours par correspondance, quand elle vivait à New York. Aujourd'hui installée à Rennes,

elle décrit l'émotion de « retrouver la couleur et la musicalité des mots entendus dans [son] enfance ».

Ce lien profond est le produit d'une longue histoire. Le breton, proche du gallois, est, avec le gaélique d'Irlande et d'Écosse, l'une des quatre dernières langues celtiques parlées à l'extrême ouest de l'Europe. Les Celtes étaient déjà présents en Armorique depuis le <sup>ve</sup> siècle avant notre ère. Leur langue, le gallois, avait subi l'influence du latin. C'est avec l'immigration des tribus bretonnes, fuyant la pression saxonne dans les îles Britanniques, entre le <sup>ve</sup> et le <sup>vi</sup> siècle, que le breton s'est durablement établi à l'ouest de la péninsule. La Bretagne n'a cependant jamais été exclusivement bretonnante : à l'est d'une ligne Plouha-Vannes, on a toujours parlé le gallo, un dialecte d'origine romane, et le français. « Le breton, écrit dès la fin du <sup>vi</sup> siècle, avant le français, a longtemps été langue de culture », relève Francis Favereau, professeur de langue et de littérature bretonnes à l'université

Rennes II. « Mais, si elle est restée jusqu'au <sup>xv</sup> siècle le vecteur de la religion, elle n'a jamais été la langue d'Etat », précise son confrère Ronan Calvez, professeur au Centre de recherches bretonnes et celtiques de l'université de Brest.

## « Légitimé grâce à la régionalisation »

C'est au <sup>xv</sup> siècle que le breton va progressivement devenir minoritaire sur son propre territoire. La République française, jacobine et centralisatrice, donne la chasse aux langues régionales. En 1925, Anatole de Monzie, ministre de l'Instruction publique, proclame que « pour l'unité linguistique de la France, la langue bretonne doit disparaître ». En contrepoint, le mouvement régionaliste, et bientôt nationaliste, breton en fait un étendard, en unifiant toutes les formes dialectales. Mais la dérive fascisante puis collaborationniste du mouvement Breiz Atao (Bretagne toujours), dans les années 1930 et 1940, portera un tort considérable à l'identité régionale. Après guerre,

sur fond d'exode rural et de mutations économiques, la langue n'est plus transmise au sein des familles. Le français est devenu le moyen d'accéder à la modernité et à la promotion sociale.

Le breton aurait-il dit son dernier mot ? Loïn de là. Inquiétude engendrée par la mondialisation, besoin de racines, attrait touristique, mode celtique... la Bretagne a aujourd'hui le vent en poupe. « La régionalisation a redonné une légitimité, une dignité à la langue bretonne, explique Francis Favereau. Ce qui était perçu comme une identité archaïque, honteuse, devient une image revendiquée. » Une nouvelle génération vient aujourd'hui élargir le cercle des traditionnels militants *breizhioù*. Même s'ils ne constituent qu'une minorité, ces néobretonnants – ils préfèrent se dénommer « brittonnes » – abordent la question linguistique non pas en termes d'utilité, comme leurs aînés, mais en termes de droit. De la modification de l'article 2 de la Constitution, qui stipule que « la langue de la... »

« République est le français », à la demande d'un statut officiel pour le breton, les revendications se succèdent.

La langue régionale n'a pourtant jamais été si visible. Depuis 1999, l'Office de la langue bretonne, créé par le conseil régional avec le soutien du ministère de la Culture, en assure la promotion auprès des collectivités locales et des entreprises. Actuellement, 60 communes ont signé la charte de l'Office pour le « développement durable » du breton. La ville de Pontivy, par exemple, propose aux employés municipaux des cours de langue, dispensés sur le temps de travail. « Ce breton que l'on affiche aujourd'hui est une



Francis (au centre). Ce paysan finistérien de 76 ans ne parle le breton qu'avec les amis de son âge. Ici, entouré d'Hervé et de Raymond (à dr.).

sorte de langue symbolique – un « breton » édulcoré – chargée d'investir la sphère publique, indépendamment de la véritable demande sociale, analyse Ronan Calvez. Mais, au moins, les breton-

nants finiront leurs jours avec une image revalorisée de leur langue maternelle. »

Le breton du XXI<sup>e</sup> siècle évolue très vite. Un vocabulaire pastoral et agraire s'éteint tandis que les textes

se multiplient sur Wikipédia, l'encyclopédie libre sur Internet. Demain, les « brittophones » seront plus urbains, plus jeunes, plus diplômés et probablement plus désireux de transmettre leur héritage. « Même si le nombre de locuteurs continue de diminuer, la langue ne s'est jamais si bien portée, s'enthousiasme Lionel Buannic, 34 ans, journaliste et créateur de Webnoz, premier talk-show en direct sur Internet. Les jeunes s'en emparent, le débat est moins militant. Il vaut mieux pratiquer le breton plutôt que d'en parler. De toute manière, on ne sauve pas une langue en pleurnichant. » ●

Boris Thioly

## 3 questions à Fañch Broudig

Responsable des émissions en breton sur France 3 Ouest et auteur d'une thèse sur l'histoire de cette langue.

**C**ombien de personnes parlent aujourd'hui le breton dans la région ?

► On estime qu'environ 240 000 personnes sont capables de parler la langue bretonne et que 70 000 ont l'occasion de la pratiquer tous les jours. Ces locuteurs se situent essentiellement à l'ouest d'une ligne Plouha-Vannes, c'est-à-dire en basse Bretagne, où ils représentent 20 % de la population âgée de plus de 15 ans. Les bretonnants constituent 16 % de la population totale de basse Bretagne, 8,5 % de la population de l'ensemble de la région Bretagne, 6 % seulement si l'on y ajoute la Loire-Atlantique. C'est aujourd'hui dans le Trégor et la haute Cornouaille que la langue reste la plus présente au quotidien.

**Comment évolue la structure de la population bretonnante ?**

► Les deux tiers des bretonnants ont plus de 60 ans et l'on estime à moins de 15 000 le nombre de locuteurs de moins de 40 ans. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, le breton était majoritaire en basse Bretagne. En 1950, on comptait encore 1,1 million de personnes parlant couramment la langue. Mais, en un demi-siècle, elle a perdu 80 % de ses locuteurs, ce qui représente la plus importante diminution en Europe. Cela est surtout dû à la fin de la transmission comme langue première au sein de la famille. Certains prédisaient même sa disparition pour l'an 2000. Elle est toujours là. Mais, pour les locuteurs les plus âgés, le breton est devenu un idiome de connivence, que l'on em-



« Pour les plus âgés, le breton est devenu un idiome de connivence. »

plie entre amis, entre proches, entre voisins...

**Le renouveau de l'enseignement peut-il inverser la tendance et faire du breton une langue « moderne » ?**

► La pratique et l'affichage du breton se développent en milieu urbain. Auparavant, on l'utilisait dans sa commune de naissance et

de résidence. Aujourd'hui, avec le développement des déplacements et des communications, on trouve des communautés de locuteurs fonctionnant en réseau. Par exemple à Rennes ou à Nantes, qui n'ont jamais été historiquement des territoires bretonnants. Désormais, parler breton est plutôt bien vu. Mais, si les gens clament leur attachement à la langue, ce n'est pas pour autant qu'ils l'apprennent. Les études d'opinion montrent qu'elle présente finalement peu d'intérêt pratique pour ceux qui ne la connaissent pas. En 2001, seules 2 % des personnes interrogées pensaient qu'il est « absolument indispensable » de savoir le breton, 41 % que c'est « assez utile », 47 % estimaient que « ça n'a pas beaucoup d'intérêt » et 10 % que « ça ne sert à rien ». ●

Propos recueillis par B. T.

## Une langue en danger

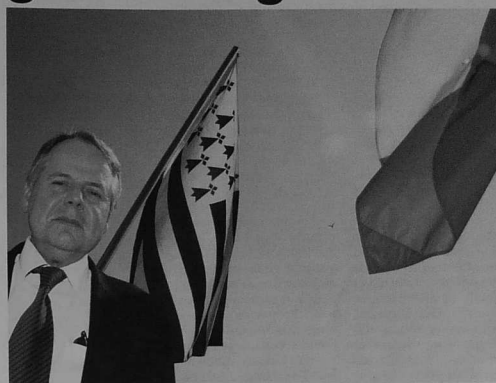
Trois élus de sensibilité politique différente analysent pour L'Express les moyens de sauver le breton.

**L'**existence de la langue bretonne vous semble-t-elle menacée ?

► **Jean-Pierre Thomin** : La langue ne risque pas de disparaître. On voit d'ailleurs que, en dehors de l'école, des milliers de gens redécouvrent le breton. Mais l'enjeu est de faire en sorte qu'elle reste une langue d'usage, parlée au quotidien. Il faut tout d'abord maintenir un nombre suffisant de locuteurs : je pense que nous ne descendrons pas au-dessous de 140 000. Bien que déclinante, la courbe se stabilise. Sur ce plan, je suis optimiste.

► **Marc Le Fur** : Le danger est réel, du fait de la rupture dans la transmission familiale. De plus, le breton fait face à une difficulté supplémentaire par rapport aux autres langues régionales : le basque, le catalan, l'alsacien, le flamand sont adossés à des régions et à des pays dynamiques où la langue est utilisée de l'autre côté de la frontière. Le breton, lui, ne peut s'adosser directement à aucun autre territoire. La Bretagne est isolée des autres régions celtiques par la mer...

► **Christian Guyonvarc'h** : Le breton est menacé en tant que langue de communication et de vie. Le nombre de jeunes locuteurs est insuffisant pour combler le déficit dans le renouvellement des générations. Si l'on s'en tient à l'évolution démographique actuelle, on aurait, entre 2020 et 2025,



Jean-Pierre Thomin. Vice-président (PS) du conseil régional de Bretagne, chargé de la politique linguistique, maire de Landémeau. « Le breton est un atout culturel, touristique et donc économique. »

100 000 locuteurs brito-phones sur 4,5 millions d'habitants (y compris la Loire-Atlantique). Il y a trente ans, on dénombrait plus de gens parlant le breton en France que le gallois outre-Manche. Aujourd'hui, c'est l'inverse : c'est très inquiétant.

**En tant qu'élus, la défense et la promotion du breton sont-elles une priorité pour vous ?**

► **J.-P. T.** : Son avenir est un sujet capital dont nous ne pouvons pas laisser la responsabilité au seul milieu associatif. La langue est un atout culturel, touristique, et donc économique. Au conseil régional, nous avons mis en place, depuis 2004, une véritable politique linguistique. Il s'agit d'une première en France : 5,6 millions d'euros sont consacrés annuellement au breton. Notre objectif est de parvenir à 20 000 élèves inscrits

dans les filières bilingues en 2010.

► **M. L. F.** : C'est un sujet majeur, qui ne concerne pas que les bretonnants. On ne peut pas réduire l'importance d'une langue au nombre de ses locuteurs. Le breton parle aussi dans les cœurs : il occupe une place sentimentale considérable. Il est le reflet d'une réalité culturelle, d'une originalité qui doit être défendue politiquement. Tout ce qui évite la banalisation est un facteur positif de reconnaissance et de développement pour la région.

► **C. G.** : La langue est un élément essentiel de notre identité culturelle. La Bretagne ne serait plus elle-même si, un jour, on n'y parlait plus le breton. Au-delà de la sensibilité autonomiste que je représente, les gens y sont profondément atta-

chés. Elle fait partie du patrimoine de l'humanité, à égalité avec les autres langues. Les élus ont une responsabilité évidente dans sa défense et sa promotion.

**Les langues régionales pourraient-elles constituer une menace pour l'unité républicaine ?**

► **J.-P. T.** : Le développement du breton ne nuit évidemment en rien au français ! Toutes ces polémiques sont absurdes. Le jacobinisme est pour moi une conception dictatorial, totalement obsolète, du pouvoir. A Lorient, la caisse d'allocations familiales (CAF) refuse d'aider une crèche bilingue breton-français. Mais, à Nantes, la CAF finance une crèche bilingue anglais-français ! On sait pourtant que les élèves des écoles bilingues affichent des taux de réussite excellents, y compris ●●●

... en français. C'est à se demander si cela ne suscite pas des jalousies...

► **M. L. F.** : Cessons de fantasmer sur le danger que les langues régionales feraient courir à l'unité nationale ! A qui fera-t-on croire que l'identité française est si fragile qu'elle serait menacée par des gens qui veulent parler le breton ? La réalité est aux antipodes : les langues régionales, parlées dans les régions périphériques, nous permettent de nous ouvrir sur d'autres pays. Elles créent de la richesse.

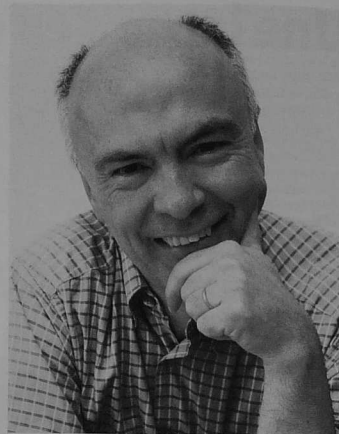
► **C. G.** : il existe une véritable hypocrisie en France sur cette question. Ce pays se présente au monde entier comme le grand défenseur de la diversité culturelle, mais il la supporte très difficilement sur son propre territoire. Ce débat n'avancera qu'en allant vers plus d'autonomie politique pour la région. Ce n'est pas à l'Etat de décider à la place des gens quelle langue ils doivent parler...

**Quelles mesures préconisez-vous pour conforter l'avenir de la langue ?**

► **J.-P. T.** : Au niveau régional, en dehors de l'enseignement, nous devons renforcer la visibilité du breton,

notamment avec la signalisation bilingue. Un exemple : nous avons obtenu que la SNCF installe des panneaux bilingues dans les gares quand elles sont renovées. Nous devons également donner la possibilité aux gens de parler et d'entendre la langue plus souvent. A la radio, à la télévision, mais aussi en créant des activités de loisir en breton. Mais la région n'est pas maîtresse de l'ensemble du jeu : ces questions doivent être traitées au niveau national. La France doit, comme les autres pays de l'Union, ratifier la Charte européenne des langues régionales. Il faut aussi adopter une loi pour les protéger.

► **M. L. F.** : Nous ne pourrions pas faire éternellement l'économie d'une évolution constitutionnelle. A trois reprises, en 2002, 2005 et 2006, j'ai défendu devant l'Assemblée nationale un amendement visant à assouplir l'article 2 de la Constitution, qui stipule : « La langue de la République est le français. » Par trois fois, l'amendement a été rejeté, mais je constate que 40 % des députés votants y étaient favorables... D'ailleurs, la France pourrait ratifier la



Marc Le Fur, député (UMP) et conseiller général des Côtes-d'Armor. « Il faut une évolution constitutionnelle. »

Charte des langues régionales sans en adopter toutes les mesures, en faisant respecter son particularisme. Quoi qu'il en soit, nous devons absolument éviter le piège d'un débat folkloriste régional sur cette question et raisonner globalement, en prenant en compte l'en-

semble des langues régionales de France.

► **C. G.** : La région n'a pas les moyens suffisants pour garantir l'avenir du breton. Le pays de Galles dispose, chaque année, de 26 millions d'euros pour promouvoir la langue, hors éducation et médias ! A l'UDB, nous réclamons un transfert de compétences de l'Etat vers la région pour l'enseignement. Surtout, nous revendiquons un statut officiel : la langue doit obtenir la coofficialité à égalité avec le français. Un citoyen doit pouvoir effectuer tous les actes administratifs dans la langue de son choix. Ces sujets pourraient faire l'objet d'un référendum régional, tout comme la question de la réunification d'une Bretagne élargie au département de la Loire-Atlantique. ●

Propos recueillis par B. T.

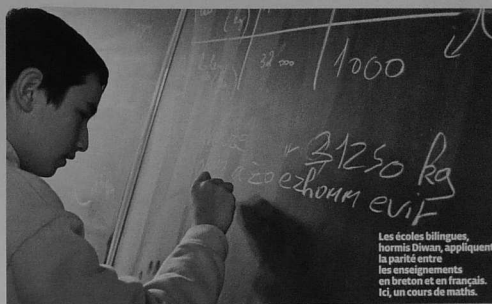


Christian Guyonvarc'h, vice-président (UDB) du conseil régional de Bretagne, chargé des relations européennes et internationales. « Nous revendiquons un statut officiel pour le breton. »

## Un cas d'école

Avec 95 % de réussite au bac, les élèves du lycée bilingue Diwan sont cités en exemple. Un succès qui a suscité d'autres initiatives.

Ils n'étaient que cinq face à leur instituteur en 1977, à Ploudalmézeau. Aujourd'hui, de Brest à Rennes, de Paimpol à Nantes et même jusqu'à Paris, ils sont un peu plus de 11 000, de la maternelle à la terminale. « Pourtant, dans les années 1950, personne n'aurait parié un sou percé sur le fait que tant de gamins apprendraient le breton ! » s'exclame Lukian Kergoat, maître de conférences à l'université Rennes II. Comme un pied de nez à l'Histoire, la langue bretonne, bannie de l'école républicaine pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, au point d'avoir failli s'éteindre en trois générations, est de retour dans les classes. Autrefois, un élève surpris à parler breton se voyait affublé du « symbole » (appelé aussi *ar vuoli*, « la vache »). Le dernier porteur du signe d'infamie, le ven-



Les écoles bilingues, hormis Diwan, appliquent la parité entre les enseignements en breton et en français. Ici, un cours de maths.

dredi soir, était puni, ce qui incitait bien évidemment les enfants à se dénoncer les uns les autres... Depuis quelques années, les élèves de terminale du lycée Diwan, à Carhaix, sont cités en exemple pour leur taux de 95 % de réussite au bac.

Du piquet au tableau d'honneur, le chemin a été long. C'est en 1951 que la loi Deixonne organise pour la première fois l'enseignement facultatif des « langues et dialectes locaux ». Ecrivain, poète, retraité de l'Education nationale, Fañch Peru, 67 ans, a connu cette période où la pérennité des cours ne reposait que sur l'enthousiasme du prof. « J'ai commencé à écrire en breton parce que les textes dis-

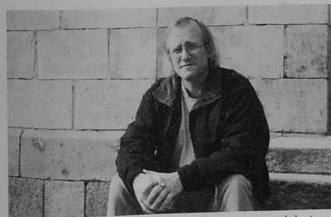
ponibles étaient difficiles et trop littéraires pour les ados », se souvient cet amoureux de la langue qu'il a enseignée pendant trente-trois ans.

### Le chaînon manquant ? Les 40-50 ans

En 1977, face à l'inertie des autorités, des militants décident d'aller plus loin. Ils fondent la première école Diwan (« le germe »), reposant sur le principe de l'« immersion » : les premières années, la classe se déroule uniquement en breton. Par la suite, l'enseignement des différentes matières se partage entre celui-ci et le français. L'efficacité du bilinguisme précoce pour acquérir ultérieurement d'autres idiomes, l'implication des parents d'élèves et l'engouement dans la région ont contribué au développement de cette filière. A la rentrée 2006, Diwan comptait 3 000 élèves, répartis entre 34 écoles primaires, trois collèges et un lycée. « Notre objectif est de permettre aux enfants d'utiliser le breton dans leur vie quotidienne, d'en avoir un usage courant, explique Patrick Hervé, président de l'association Diwan. Mais en-

core faut-il que nous ayons une véritable reconnaissance officielle et des garanties de moyens d'une rentrée scolaire à l'autre... » Si son budget annuel – 3 millions d'euros – est financé pour moitié par les collectivités locales, Diwan n'est encore qu'une école sous contrat avec l'Etat. En 2002, après des années de négociations, son intégration à l'Education nationale a finalement été annulée par le Conseil constitutionnel : les enseignements dispensés uniquement en breton sont jugés contraires à la loi... Mais Diwan a fait des émules.

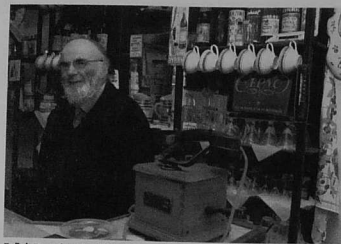
L'école publique propose depuis 1983 une filière bilingue. Du Yezh (« deux langues ») recense aujourd'hui 4 260 élèves, de la maternelle au lycée. L'enseignement privé catholique a suivi : 3 890 enfants fréquentent les classes de l'association Dihun (« éveil »). Ces deux filières appliquent la parité entre les cours en français et ceux en breton. « Les écoles bilingues se banalisent dans le paysage. Elles deviennent des écoles de proximité où se fondent toutes les classes sociales, souligne Fañch Jézéquel. ●●●



Patrick Hervé, président de Diwan. « Favoriser l'usage courant du breton. »

... chargé du développement à Div Yezh. En dépit d'une promotion insuffisante par les pouvoirs publics, le nombre d'ouvertures de classes ne parvient pas à suivre la demande des parents.

Tous ces élèves ne représentent encore que 1,24 % des enfants scolarisés en Bretagne (y compris la Loire-Atlantique). Aussi, pour redonner une visibilité à la langue, l'idée est désormais de la faire sortir de l'enceinte de l'école. L'écrivain Fañch Peru participe de temps à autre à une balade avec les élèves du collège Diwan de Plesidy (Côtes-d'Armor). Dans le Finistère, le concours Quéteurs de mémoire sus-



Fañch Peru dans le bistrot de sa mère. Un écrivain amoureux de sa langue.

cite, depuis deux ans, des rencontres entre un millier de jeunes et des bretonnants de naissance. A Douarnenez, d'anciennes ouvrières des conserveries sont venues ra-

conter leurs conditions de vie à des gamins de 9 et 10 ans. « Les mamies ont senti que leur témoignage était important. Maintenant, les enfants n'ont plus peur

de s'adresser en breton à un ancien », affirme Gwenole Larvol, 28 ans, président de l'Association des enseignants en breton.

Dans ce renouveau linguistique, c'est finalement la génération des 40-50 ans qui est la moins présente. Seuls 3 030 adultes fréquentent des cours du soir, 1 100 autres sont inscrits en stage et 500 environ suivent des cours par correspondance. Les classes d'âge du « chaînon manquant », à qui l'on n'a pas parlé breton, souhaitent que leurs propres enfants puissent redécouvrir la langue de leurs ancêtres. Mais pas forcément au point de la pratiquer eux-mêmes... ● B. T.

## Des émissions « made in Breizh »

Télévisions ou radios, informations ou émissions culturelles : la langue bretonne gagne du terrain.

Le breton doit une large part de sa vitalité nouvelle à sa présence dans les médias. France 3 Ouest diffuse chaque semaine une heure quarante-cinq minutes de programmes en brezhoneg. Outre le journal télévisé quotidien de cinq minutes, capté en basse Bretagne, la chaîne régionale décline quatre rendez-vous hebdomadaires : *Red an amzer* (« le cours du temps »), une émission dominicale mêlant débats d'actualité et documentaires, *Digor Din !* (« ouvre-moi ! »), un programme culturel, suivi, le samedi matin, par *Ta ha me* (« toi et moi »), une conversation intimiste avec un jeune invité, présentée par Goulwena Le Hénaff. Enfin,

le mercredi matin, les enfants peuvent notamment regarder les aventures de Titeuf dans *Mouchig-Dall* (« colin-maillard »). Côté radio, France Bleu Breiz Izel, à Quimper, programme une quinzaine d'heures d'émissions hebdomadaires spécifiques, ainsi que trois flashs d'information le matin. Cinq radios locales consacrent tout ou partie de leur antenne au breton : Radio Bro Gwened dans le Vannetais,

Radio Kerne, Arvor FM et Radio chrétienne de France-Rivages dans le Finistère ; radio Kreiz Breizh dans le Centre-Bretagne. Les émissions de ces quatre dernières stations sont d'ailleurs accessibles en direct, puis archivées, sur le site Internet [www.antoourtan.org](http://www.antoourtan.org). Dans la presse écrite, hormis un mensuel militant et un hebdomadaire confidentiel, les lecteurs retrouvent, chaque jeudi depuis cinq ans,

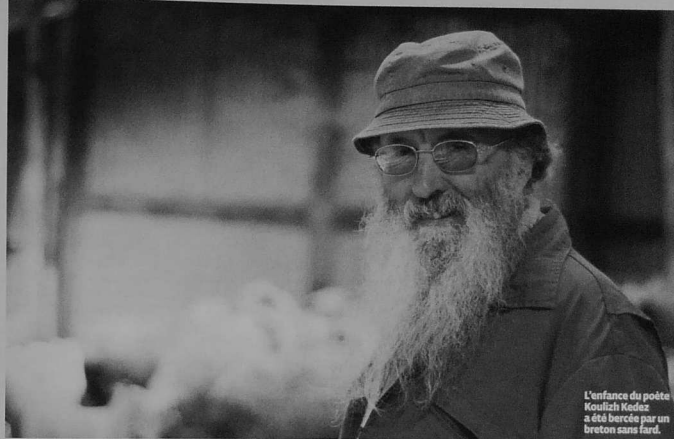
une page entièrement en breton dans *Le Télégramme de Brest*. Lionel Buannic, 34 ans, ancien journaliste à France 3 et TV Breizh, y traite de l'actualité de la langue sous tous ses aspects. Un succès, puisque 120 000 lecteurs la guettent chaque semaine. Mais l'avenir se joue également dans les nouveaux médias. Avec Webnoz, le premier talk-show mensuel interactif diffusé en prime time sur le Net, Lionel Buannic secoue le paysage audiovisuel breton. « Pendant deux heures, nous parlons de l'actualité culturelle, hors binoseries, et nous invitons des musiciens qui se produisent en direct, explique-t-il. Aujourd'hui, réclamer une télé en breton n'a plus de sens. Ce dont nous avons besoin, c'est d'Internet, de DVD, de logiciels. » Avoir l'écllosion de sitcoms et de programmes breizhou sur la Toile, le message est déjà passé. ● B. T.



Avec Webnoz, Lionel Buannic secoue le paysage audiovisuel breton.

## Paroles de Bretons

Quand ils parlent de leur langue, ils sont intarissables. Portraits de passionnés.



L'enfance du poète Koulizh Kedez a été bercée par un breton sans tard.

### « J'ai retrouvé les mots de mes parents »

Koulizh Kedez

Eleveur de brebis et poète insoumis. Paysan de Cornouaille, traducteur de Lacan et de Levinas. Koulizh Kedez, barbe fleurie et regard espigle, conserve le parler de ses parents. « Plus tard, j'ai retrouvé leurs mots, leurs expressions, dans des gloses du *xv<sup>e</sup>* siècle », explique-t-il en servant un verre de limonade de sureau. Cet héritage, consigné sur des centaines de pages manuscrites, Jean-Yves Queffelec, alias Koulizh (Saint-Coulitz, en breton) Kedez (le nom de jeune fille de sa mère) l'a transmis en écrits littéraires. Auteur d'une trentaine de récits, de recueils de poèmes et de traductions, il n'a de cesse de « retra-

vailler cette langue subtile, ductile, de la subvertir ». Son œuvre est émaillée de breton médiéval, de gallois, de français, d'arabe ou d'hébreu. Pour faire sortir le brezhoneg de ses frontières, il a traduit un récit yiddish relatant l'agonie du ghetto de Varsovie. Il travaille actuellement sur le Cantique des cantiques et – pourquoi pas ? – d'autres textes bibliques. « Pour arracher ces œuvres aux clercs et aux curés en tout genre », confesse-t-il. Quand on vient lui demander de traduire des expressions pour des panneaux bilingues, l'éleveur préfère retourner à ses moutons. « La vision que les na-

tionalistes ont du breton me répugne, souligne le poète. Ces gens ont voulu créer une langue unifiée, officielle, ils n'ont fabriqué que des mots. » Chaque jour, Koulizh Kedez écrit au moins un poème. Une chronique du temps qui s'écoule à Saint-Coulitz. Récemment, il a dû faire installer une adduction d'eau, car le puits est pollué par les nitrates. Les brebis en sont les premières affectées. Pour les consoler, Koulizh Kedez leur déclame en avant-première ses compositions en breton. Comme celle-ci : « Setaire / Comme il faut / Pour être tout à fait semblable à soi-même. » ●

## Plus qu'un choix, une évidence Ivona et Guillaume



Guillaume et Ivona élèvent leur petit Louan en breton.

**N**ous nous sommes rencontrés en parlant le breton. Et nous construisons tout naturellement notre quotidien autour de cela. » Pour Ivona Connan et Guillaume Morin, plus qu'un choix, c'est une évidence : ils travaillent, vivent et s'aiment dans la langue de leurs ancêtres. Ivona, 26 ans, est institutrice à la maternelle de Louannec, dernière-née des écoles Diwan, près de Perros-Guirec (Côtes-d'Armor). Depuis la rentrée 2006, 12 bambins y font leurs premières classes, à quelques encablures de la mer. A 31 ans, Guillaume, lui, est

chargé du développement à l'antenne départementale de l'Office de la langue bretonne, installée dans les locaux de l'association Al Levrig, à Cavan (1 200 habitants). « Dans le Trégor, 25 % des gens parlent couramment et 40% comprennent, affirme Guillaume en montrant les dépliants diffusés au public pour promouvoir un vocabulaire usuel, à l'usage tant de la cuisine que de la météo ou du football.

Elevé à Paris, Guillaume a commencé par apprendre avec un livre, avant de revenir vivre dans la région. Pour Ivona, le chemin a été plus simple. « Mon grand-

père a choisi d'élever ses trois enfants en breton. Ce qui était plutôt rare à l'époque. Mes parents ont fait de même avec mes sœurs et moi », explique-t-elle.

Aujourd'hui, ce couple bien dans son époque prolonge le cycle. « Je suis plus à l'aise dans ma langue maternelle pour parler à mon fils », poursuit Ivona. Mais, paradoxalement, le petit Louan, deux ans et demi, frimousse malicieuse, a prononcé ses premiers mots de français à la maternelle Diwan, au contact des gamins dont les parents ne sont pas bilingues. « Eduquer son enfant en breton ne pose

aucune difficulté, dit-elle encore. On trouve aujourd'hui quantité de livres, de dessins animés, de jeux. Quand j'étais petite, on se précipitait sur le moindre bouquin qui sortait. On en discutait pendant des mois... »

Ces parents, jeunes, diplômés et sûrs de leur choix, seraient-ils une exception ? Pas vraiment, à les entendre. « Nous connaissons une bonne dizaine de couples qui font ou pensent faire la même chose, indique Guillaume. Il nous arrive souvent de passer une soirée entre amis sans prononcer un mot de français... » ●

## « Ce n'est pas une langue morte » Alice, Elisa et Agnès

**L**eur point de rendez-vous, invariable, est un must de la jeunesse brestoise : 14 heures, devant le cinéma multiplexe, en plein centre-ville. De là, Elisa, Agnès et Alice, 13 et 14 ans, peuvent organiser leur après-midi : un film, la piscine ou une virée au magasin de disques le plus proche. Les trois copines, en jean, sweat-shirt et pull à la mode, sont élèves en classe de quatrième au collège Diwan du Relecq-Kerhuon, à la périphérie de Brest. Elles incarnent cette nouvelle génération qui apprend le breton en suivant la méthode de l'immersion linguistique. Leurs parents ne sont pas des militants culturels ou politiques, ils ne parlent d'ailleurs pas forcément la langue. Mais ils y sont attachés et ont été séduits par l'efficacité du bilinguisme précoce. « Ils aiment aussi le fonctionnement

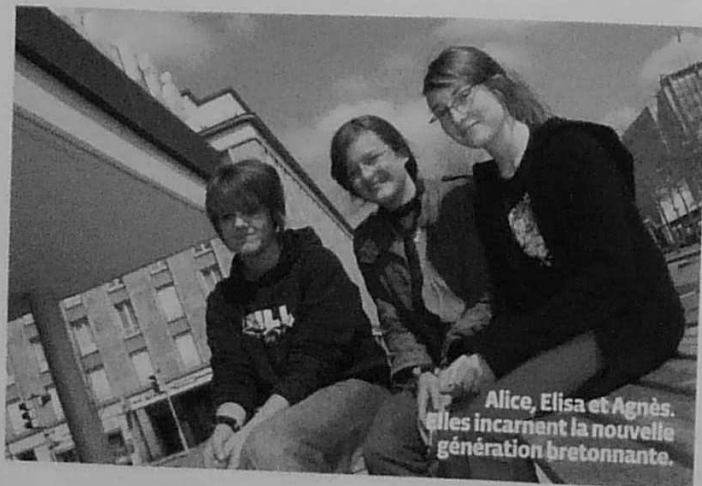
de l'école, explique Elisa. C'est agréable, familial, chaleureux : on connaît presque tout le monde par son prénom. » Le collège compte 220 élèves, dont deux classes de quatrième.

« Parler breton, c'est un plus, dit Agnès. C'est une fierté et cela peut permettre de sauver la langue. » Elisa : « Certains disent que c'est une langue morte. La

preuve que non ! » Même si, en dehors du collège, elles ont plutôt tendance à discuter en français. « On dit plus facilement : "Arrête de te prendre la tête !" que son équivalent en breton : "Ne cherche pas cinq pattes à un mouton !" », s'amuse Alice. Comme tous les adolescents, elles créent leur propre langage, en phase avec la culture urbaine.

La musique traditionnelle ne les concerne guère. Le dernier album de Korn ou des Red Hot Chili Peppers, si.

Mais alors, leur arrive-t-il de parler breton en dehors de l'école ? « Avec mon grand-père », dit Agnès. Idem pour Alice. « J'ai des amies qui me demandent de leur apprendre », poursuit Elisa. Aucune d'entre elles ne sait encore si elle poursuivra cette langue au lycée. Mais pas question de l'abandonner pour autant. « Ce serait dommage de l'oublier. Je ferai des exercices », se promet Alice. « Je pense qu'on continuera à le parler entre nous et qu'on le transmettra à nos enfants », renchérit Elisa. En attendant, Agnès déplore le manque « de rap, de rock, de pop, de mangas » en version régionale. Le breton, c'est comme le reste : il faut que ça bouge... ●



Alice, Elisa et Agnès. Elles incarnent la nouvelle génération bretonnante.

Propos recueillis par B. T.